



CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 7 octobre 2014

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, Madame Sandrine HINGRAY étant secrétaire de séance, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A installé le nouveau Conseil des Jeunes de Chantraine.
- * A adopté la décision modificative n° 2 au budget communal.
- * A décidé le versement de l'indemnité de responsabilité aux régisseurs d'avances et/ou de recettes de la commune, en fonction du barème de référence fixé par l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001.
- * A autorisé la création de sept emplois d'agents recenseurs non titulaires, à temps non complet, pour la période de mi-janvier à mi-février afin de réaliser les opérations du recensement 2015.
- * A désigné Monsieur Didier NOIRTIN comme coordonnateur d'enquête dans le cadre des opérations du recensement 2015.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer avec la Commune de RENAUVOID une convention ayant pour objet de définir les engagements des deux communes à propos des tarifs de la restauration scolaire à appliquer aux habitants de RENAUVOID.
- * A accordé une subvention de 230 € à la coopérative de l'école maternelle pour l'activité « Cuisine ».
- * A accordé une subvention de 270 € à la coopérative de l'école maternelle pour l'activité « Jeux ».
- * A accordé une subvention de 200 € à la coopérative de l'école élémentaire pour l'activité « Equitation » afin de permettre le transport en taxi des enfants.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer une convention entre la commune et le Conseil Général des Vosges pour la réfection des trottoirs route des Forges.
- * A accordé une récompense de 150 € aux bacheliers ayant obtenu le baccalauréat avec mention « Très bien » et un diplôme dont le coût est de 35 € pour l'ensemble des récipiendaires (deux mentions « Très bien » et huit mentions « Bien »).

Informations diverses :

* *Monsieur Max RICHARD demande que l'appel soit fait en début de séance et rappelle qu'un secrétaire de séance doit être désigné.*

* *Madame HUSSON dévoile la composition du nouveau Conseil des Jeunes, composé de 12 enfants. Les douze membres se présentent au conseil municipal et font part de leurs projets déjà réalisés et en cours de préparation.*

Monsieur le Maire félicite les jeunes conseillers et les informe qu'ils auront le soutien du conseil municipal pour les projets qu'ils désirent réaliser.

* *Madame GILLE informe le conseil municipal que des travaux de transformation de l'ancien restaurant scolaire en salle de classe seront engagés pendant les vacances de la Toussaint. Elle présente ensuite le compte rendu de la réunion du comité de pilotage N.A.P. (Nouvelles Activités périscolaires).*

Une visite des écoles sera faite avec les conseillers municipaux intéressés le 11 octobre 2014 à 10h00, rendez-vous est donné à l'école maternelle.

* *Monsieur BARBAUX informe de l'avancement du dossier de délégation de service publique « Eau potable » : le DCE est en cours de finalisation, une commission d'ouverture des offres se tiendra **le 3 novembre 2014 à 14 heures.***

Concernant la ZAC de l'Arsenal, les travaux de réalisation des réseaux humides sont terminés et ceux concernant les réseaux secs vont débuter prochainement.

Une réunion publique aura lieu le samedi 18 octobre à 10 heures à l'Arsenal.

Monsieur BARBAUX demande aux conseillers de réfléchir aux futurs noms de rues de la ZAC.

Madame SCHUMACHER propose le nom de Nelson MANDELA pour une des voies.

Monsieur VALDENNAIRE propose de faire travailler le conseil des jeunes sur ce sujet.

Fait à Chantraine, le 8 octobre 2014



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "François DIOT".

François DIOT